

FLBB : REUNION D'INFORMATION 30.01.08

AGENDA:

- 1. RAPPEL DU PLAN D'ACTION DU COMITE CENTRAL PRESENTE A LA DERNIERE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE:
BILAN INTERIMAIRE: MARION GRETHEN**
- 2. LE CONCEPT GLOBAL DE REFORME DES STRUCTURES, STATUTS ET REGLEMENTS DE LA FLBB: GEORGES KIRPS**
- 3. AGENDA D'IMPLEMENTATION DU CONCEPT GLOBAL: RAYM SCHADECK**

DEBUT: 19.30 HRS

FIN: 21.30 HRS

VERSION DU 29.01.08

COMITE CENTRAL FLBB



Basketball *luxembourg*

***LE PROGRAMME 07-08
DU COMITE CENTRAL DE LA FLBB***

BILAN INTERIMAIRE



**OBJECTIF DU COMITE CENTRAL DE LA FLBB:
LE DEVELOPPEMENT DU BASKET
LUXEMBOURGEOIS A TOUS LES NIVEAUX:
NATIONAL ET INTERNATIONAL
JEUNES, DAMES, HOMMES**

ACTIONS:

- VALORISER LES COMPETITIONS NATIONALES
TANT AU NIVEAU HOMMES QUE DAMES***
- INTENSIFIER LE DEVELOPPEMENT DES JEUNES***
- UNE FLBB COMPETENTE ET EFFICACE***
- OBJECTIF 2010: AMELIORER LE POSITIONNEMENT
INTERNATIONAL DES CADRES NATIONAUX***



OBJECTIF:

VALORISER LES COMPETITIONS NATIONALES AU NIVEAU HOMMES ET DAMES

ACTIONS:

- ***CONSOLIDER LA FORMULE ACTUELLE DU CHAMPIONNAT HOMMES***
- ***REFLEXION AVEC CLUBS SUR FORMULE DU CHAMPIONNAT DAMES***
- ***EVENT MANAGEMENT DES COUPES DANS LE CADRE DE LA COQUE***
- ***CONFIRMATION DES ACQUIS DE LA DIEKIRCH LEAGUE***
- ***REHAUSSER LE PROFIL DES NATIONALE 2 ET NATIONALE 3:
UNE REFLEXION COMMUNE AVEC LES CLUBS CONCERNES***
- ***AMELIORER LA COMMUNICATION AVEC TOUS LES MEDIAS ET LA
VISUALISATION GRAND PUBLIC DU BASKET BALL***



OBJECTIF:
**INTENSIFIER LE DEVELOPPEMENT DES
JEUNES**

ACTIONS:

- **UN CHAMPIONNAT POUSSINS, MINIS ET FILLETES LARGEMENT OUVERT A TOUS**
- **FACILITER LES ACCORDS DE COOPERATION « JEUNES » ENTRE CLUBS**
- **ENSEMBLE AVEC LA FLF ET LA FLH, ACTION DE SENSIBILISATION DES POUVOIRS PUBLICS CONCERNANT LES PROBLEMES DE L'ENCADREMENT DES JEUNES AU NIVEAU DES CLUBS AFFILIES**
- **AMENER DES JEUNES TALENTS AUX CLASSES SPORTS-ETUDES**
- **DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE DES JEUNES ET NOMINATION D'UNE COMMISSION DES JEUNES REPRESENTATIVE DES CLUBS**
- **ORGANISATION D'UN GRAND CAMP NATIONAL ET D'UN GRAND TOURNOI NATIONAL AINSI QU'UN HOOP CAMP A LA COQUE**
- **VALORISER LA FORMATION EN CAS DE CHANGEMENT DE CLUB**



**OBJECTIF 2010:
AMELIORER LE POSITIONNEMENT
INTERNATIONAL DES CADRES NATIONAUX**

ACTIONS:

- ***ENTRAINEMENT SOUS CONDITIONS SEMI-PROFESSIONNELLES***
- ***CONFIRMATION AU TOP DU EUROPEAN LEVEL C***
- ***AMBITIONNER EUROPEAN LEVEL B***
- ***PARTICIPATION AU FIBA EURO CUP WOMEN EN 2007***
- ***PARTICIPATION AU FIBA EURO CUP MEN AVANT 2010***
- ***FORMATION DE JEUNES TALENTS AU NIVEAU US COLLEGE DIV 1***
- ***FAVORISER L'ECLOSION DE JOUEURS(S) PROFESSIONNELS(LES)***
- ***PROJET DE COOPERATION AVEC DAMEN BASKETBALL BUNDESLIGEN***

***AGENDA 2010 : UNE DEMARCHE STEP BY STEP DE LA FLBB CONFIRMEE
PAR LES CANDIDATS AU COMITE CENTRAL***



OBJECTIF:

UNE FLBB COMPETENTE ET EFFICACE AU SERVICE DES CLUBS

ACTIONS:

- **UN COMITE CENTRAL OU TOUS LES POSTES SONT POURVUS**
- **UN SECRETARIAT GENERAL COMPETENT ET EFFICACE A L'ECOUTE ET AU SERVICE DES CLUBS**
- **UN SECRETAIRE TECHNIQUE AU SERVICE DE LA COMMISSION TECHNIQUE ET DU COMMISSAIRE AUX ARBITRES**
- **RESPONSABLE MARKETING AU NIVEAU CC POUR GERER LE RELATIONNEL AVEC LES SPONSORS ET POUR PROMOUVOIR LES EVENEMENTS SPORTIFS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX**
- **COMPLETER LES COMMISSIONS SPORTIVE ET TECHNIQUE AVEC DES MEMBRES REPRESENTANT LES CLUBS**
- **CONSOLIDATION DU STAFF TECHNIQUE DES CADRES NATIONAUX**
- **REFONTE ET SIMPLIFICATION DES STATUTS , NOTAMMENT EN CE QUI CONCERNE LE RECRUTEMENT INTERNE ET EXTERNE: PREPARATION DE L'AGEO AFFERENTE ENSEMBLE AVEC LES REPRESENTANTS DES CLUBS**

FLBB: ORGANISATION ET STRUCTURATION

PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

DU 05 MAI 2008

**REFLEXIONS FONDAMENTALES SUR LA REFORME DES STRUCTURES,
DES STATUTS ET DES REGLEMENTS DE LA FLBB**



FLBB : STRUCTURE ET ORGANISATION

I. LA FLBB DOIT FAVORISER SIMULTANEMENT TROIS GRANDS AXES DE DEVELOPPEMENT



**LA FLBB DOIT PRIVILEGIER SES DEUX AXES DE DEVELOPPEMENT SPORTIFS
AINSI QUE SON AXE SPORT-LOISIR**



COMPETITIONS INTERNATIONALES



**COMPETITIONS NATIONALES DIEKIRCH LEAGUE, N 2,
N 3, JEUNES ET COUPES**



ORIENTATION SPORT- LOISIRS



PROPOSITION DE STRUCTURATION DES AXES DE DEVELOPPEMENT DE LA FLBB

COMPETITIONS INTERNATIONALES
EURO-QUALIFICATIONS HOMMES, DAMES ET JEUNES
ECW+ECM
PARTICIPATIONS A DES COMPETITIONS PROFESSIONNELLES
LUX ROLLERS

FLBB
CLUBS MEMBRES

COMPETITIONS DIEKIRCH LEAGUE
COMPETITIONS N 2 + N 3
HOMMES + DAMES

COMPETITIONS JEUNES
MINIS
SCOLAIRES
CADETS
ESPOIRS
BASCOL
SPECIAL OLYMPICS

SPORTS LOISIRS

Toutes les équipes
B,C,D /
POUSSINS
BABY BASKET



COMMENTAIRES DE BASE

Compétitions nationales.

L'objectif sera de favoriser un minimum d'équilibre de fonctionnement Hommes-Dames-Jeunes afin d'éviter que les compartiments Dames voire Jeunes soient délaissés au profit du compartiment Hommes. Bien au contraire, le futur modèle de fonctionnement devra favoriser l'éclosion de jeunes au niveau des clubs ainsi que la promotion du Basket Dames

Les responsables Technique et des Arbitres de la FLBB doivent être les garants du bon fonctionnement des championnats et des coupes.

Afin d'évoluer vers une meilleure coordination et harmonisation des différents niveaux de championnat, la FLBB devra désigner des responsables qui seront les interlocuteurs directs des clubs des différents niveaux de compétition

Par ailleurs pour l'ensemble des clubs, c'est le Secrétariat administratif qui doit jouer un rôle important par sa disponibilité, ses conseils pratiques, ses réponses pragmatiques. Bien entendu un responsable des Jeunes aura un rôle important à jouer à ce niveau.

Sports Loisirs

Les équipes B, C voire D rentrent dans cette catégorie.

Ainsi que les poussins, poussines et baby basket. Ceci est un autre domaine où la désignation par la FLBB d'un responsable spécifique est une nécessité

Compétitions internationales

L'action à ce niveau doit être long terme. L'action long terme et la recherche de ressources financières devront se faire par le biais d'une plateforme de fonctionnement spécifique au sein de la FLBB. Cette nouvelle plateforme aura pour vocation la promotion du basket luxembourgeois de haut niveau à tous les échelons internationaux



FLBB : STRUCTURE ET ORGANISATION

**II. LA FUTURE STRUCTURE D'ORGANISATION DE LA FLBB
DEVRA EPOUSER LES AXES DE DEVELOPPEMENT DE LA FLBB**



LA STRUCTURE DE LA FLBB DEVRA TENIR COMPTE DE SES TROIS AXES

COMPETITIONS INTERNATIONALES
RESPONSABLES SPORTIFS POUR CADRES HOMMES, DAMES JEUNES
RESPONSABLE DEVELOPPEMENTS INTERNATIONAUX (ECW, ECM,
DBBL, LUX ROLLERS,...)

FLBB

SECRETARIAT GENERAL, ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE
RESPONSABLE DES STATUTS
RESPONSABLE BUDGET ET FINANCES

**RESPONSABLES ORIENTEES SUR LES COMPETITIONS
NATIONALES**

RESPONSABLE DIEKIRCH LEAGUE
RESPONSABLES N2 + N3
RESPONSABLE DES JEUNES

RESPONSABLE TECHNIQUE

RESPONSABLE DES ARBITRES

**RESPONSABLE
SPORT LOISIR**

RESPONSABLE
POUSSINS+BABY

BASCOL

FLBB



FLBB : STRUCTURE ET ORGANISATION

III. LA FLBB DEVRA SE DOTER D'UN CONSEIL D'ADMINISTRATION ET D'UN NOUVEL ORGANIGRAMME ADAPTE AUX OBJECTIFS DE LA FLBB



**L'ORGANIGRAMME FUTUR QUI FIGURERA DANS LES NOUVEAUX
STATUTS TIENDRA COMPTE DES AXES D'ORIENTATION DE LA FLBB**

1. **IL SEMBLE PRIMORDIAL D'ANCRER DANS LES STATUTS QUE L'UN DES OBJECTIFS DE LA FLBB EST LA PARTICIPATION AUX COMPETITIONS INTERNATIONALES ACCESSIBLES SOIT PAR EQUIPE NATIONALE SOIT PAR EQUIPE DE CLUB**
2. **IL NE FAUT PAS PERDRE DE VUE QUE LE GROS DU FINANCEMENT DE LA FLBB PROVIENT DE SUBSIDES ET DE SPONSORING EN RELATION AVEC CES COMPETITIONS INTERNATIONALES**
3. **IL FAUT SE RENDRE COMPTE AUSSI QUE LES COMPETITIONS NATIONALES ONT DEVELOPPE DES CARACTERISTIQUES PROPRES MAIS AUSSI DES PROBLEMES PROPRES**
4. **POUR GARDER SON LABEL DE SPORT POPULAIRE, TOUT CE QUI SE RAPPORTE AUX COMPETITIONS DIEKIRCH LEAGUE N 2, N 3 JEUNES AINSI QU'AU SPORT LOISIR DOIT TROUVER SA PLACE AU SEIN DE L'ORGANIGRAMME**
- **EVITONS DANS NOTRE FUTUR ORGANIGRAMME LES TERMES DE COMMISSAIRES. CE SONT DES APPELLATIONS D'UN AUTRE TEMPS. CONSTITUONS LE COMITE CENTRAL EN CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DESIGNONS DES ADMINISTRATEURS POUR LES DIFFERENTES RESPONSABILITES A ASSUMER QUI SONT ELUS EN PRINCIPE POUR DEUX ANS AVEC RENOUVELLEMENT ANNUEL DE LA MOITIE DU CONSEIL LORS DES A.G.**



LE NOUVEL ORGANIGRAMME DE LA FLBB DEVRA S'APPROPRIER LES DOMAINES DE RESPONSABILITES IDENTIFIES PLUS HAUT

COMPETITIONS INTERNATIONALES

VICE-PRESIDENT: RESP. DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL
ADMINISTRATEUR: RESP. CADRES DAMES
ADMINISTRATEUR: RESP. CADRE HOMMES
ADMINISTRATEUR: CADRE JEUNES

FLBB

PRESIDENT: REPRESENTE FLBB AU NIVEAU NAT. & INTERNAT.
SECRETARE GENERAL & ADJOINTS
ADMINISTRATEUR: RESP. ORGANISATION TECHNIQUE
ADMINISTRATEUR: RESP. DES STATUTS
ADMINISTRATEUR: RESP. DU BUDGET ET DES FINANCES
ADMINISTRATEUR: RESP. MARKETING, PROMOTION, EVENTS
ADMINISTRATEUR: RESP. ARBITRES
ADMINISTRATEUR: RESP. RELATIONS MEDIAS

COMPETITIONS DIEKIRCH LEAGUE, N2, N3, JEUNES

VICE-PRESIDENT: RESP. DU DEVELOPPEMENT NATIONAL
ADMINISTRATEUR: RESP. DIEKIRCH LEAGUE - H & D
ADMINISTRATEUR: RESP. NATIONALES 2 & 3 - H & D
ADMINISTRATEUR: RESP. COMPETITIONS JEUNES

SPORT LOISIR

ADMINISTRATEUR
RESP. POUSSINS &
SPORT LOISIR



MAIS LES ATTENTES, ASPIRATIONS ET MOTIVATIONS AU SEIN DE LA FLBB SONT PARFOIS GENERATEURS DE CONFLITS D'INTERETS...

COMPETITIONS INTERNATIONALES

FLBB: DONNER AUX CADRES NATIONAUX DES PERSPECTIVES A LONG TERME QUI SONT INTERESSANTES ET MOTIVANTES

CLUBS: PRIVILEGIER LE CHAMPIONNAT NATIONAL

FLBB

CLUBS MEMBRES

COMPETITIONS DIEKIRCH LEAGUE, N2, N3, JEUNES

FLBB: ORGANISATION ET ADMINISTRATION DES COMPETITIONS

BB = SPORT POPULAIRE

CLUBS: MOTIVATION CONCURRENTIELLE DICTEE PAR LES ENGAGEMENTS SPORTIFS, FINANCIERS ET LOCAUX

UNE FLBB NEUTRE QUI « FONCTIONNE » ET QUI CONSEILLE

SPORT LOISIR

FLBB: OFFRE SPORT ET LOISIR
OBJECTIFS SOCIO-EDUCATIFS

CLUBS: SUPPORT PAR LA FLBB



EQUILIBRER LES ZONES D'INTERETS CLUBS –CADRES

LA FLBB DEVRA SE DOTER D'UNE STRUCTURE SPECIFIQUE POUR LE SOUTIEN, LA PROMOTION ET POUR LA RECHERCHE DE RESSOURCES FINANCIERES DE SES CADRES NATIONAUX : PRO BASKET ASBL

LA MAISON DE LA FLBB: FLBB ASBL

COMPETITIONS NATIONALES

PRO BASKET ASBL

COMPETITION DIEKIRCH LEAGUE

FIBA ECM – FIBA ECW

COMPETITION NATIONALE 2

JOUEURS / LIGUE PROFESSIONNELS(LE)

COMPETITION NATIONALE 3

EQUIPES NATIONALES

COMPETITIONS DIV. 1-3

SPORTS ETUDES ET CFBB

COMPETITIONS JEUNES

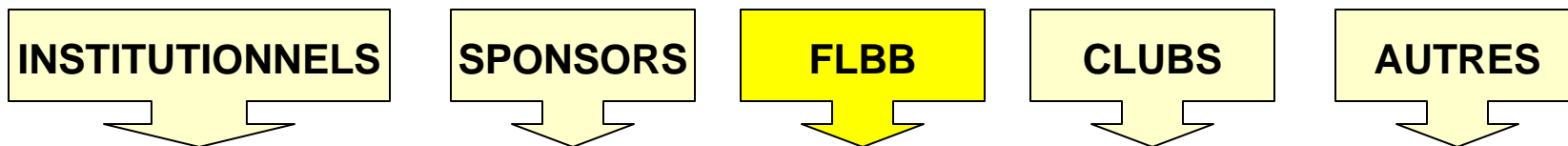
CAMP ET TOURNOI NATIONAL JEUNES

**ZONE D'INTERET PRIMORDIAL DES CLUBS
DE LA FLBB**

**ZONE D'INTERET SPECIFIQUE
DE LA FLBB**



LA PRO BASKET ASBL DEVRAIT ETRE CREEE SOUS L'EGIDE DE LA FLBB ET RASSEMBLER TOUTES LES « BONNES VOLONTES » INTERESSEES A PROMOUVOIR LE BASKET LUXEMBOURGEOIS AU NIVEAU INTERNATIONAL



PRO BASKET ASBL.

PRO BASKET ASBL.	↔	A FAIRE
FIBA ECM – FIBA ECW	↔	50 %
EQUIPE / JOUEURS EN LIGUE PRO	↔	?
EQUIPES NATIONALES	↔	EXISTE
SPORTS ETUDES ET CFBB	↔	EXISTE
CAMP ET TOURNOI NATIONAL JEUNES	↔	EXISTE



FLBB : STRUCTURE ET ORGANISATION

IV. LES CLUBS ET LES ASSOCIATIONS LUXEMBOURGEOIS SONT LES MEMBRES CONSTITUTIFS DE LA FLBB

A L'AVENIR L'ESPACE FRONTALIER DU GRAND DUCHE SERA PRIS EN CONSIDERATION PAR LA FLBB



**LE PERIMETRE GEOGRAPHIQUE DES CLUBS MEMBRES DE LA
FLBB SERA LE GRAND DUCHE DE LUXEMBOURGG AINSI QUE LES
ZONES LIMITROPHES DU LUXEMBOURG**

- **LE PERIMETRE GEOGRAPHIQUE DES CLUBS OU ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA FLBB EST LE GRAND DUCHE DE LUXEMBOURG**
- **CE PERIMETRE PEUT ETRE ELARGI PAR DECISION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ET EN RESPECT DES REGLEMENTS INTERNATIONAUX DE LA FIBA**
- **L'ESPACE FRONTALIER « ARELER LAND » FERA DESORMAIS PARTIE DU PERIMETRE GEOGRAPHIQUE DE LA FLBB**



FLBB : STRUCTURE ET ORGANISATION

V. LES LICENCIES DE LA FLBB

**OBJECTIF: MISE EN CONFORMITE DE NOS STATUTS ET REGLEMENTS
AVEC LES DIRECTIVES EUROPEENNES CONCERNANT LE LIBRE
ACCES ET LA NON DISCRIMINATION DES CITOYENS EUROPEENS MAIS
AUSSI AVEC LE CADRE LEGAL (CIVIL ET SOCIAL) DU GRAND DUCHE
DE LUXEMBOURG**



FLBB : STRUCTURE ET ORGANISATION

LA FLBB AURA A L'AVENIR DEUX GENRES DE LICENCES

- **UNE LICENCE « JEUNES »**
- **UNE LICENCE « ADULTES »**

LES LICENCES JEUNES REQUIERENT LA SIGNATURE DES PARENTS OU DU TUTEUR.

SI LE JEUNE A ATTEINT L'AGE DE 18 ANS LA FLBB ETABLIRA AU DEPART DE LA LICENCE JEUNE UNE LICENCE ADULTE QUE LE LICENCIÉ MAJEUR DEVRA SIGNER .

IL LUI SERA DEMANDE EN MEME TEMPS DE SIGNER UNE DECLARATION D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES DISPOSITIONS ANTI-DOPAGE EN VIGUEUR AU LUXEMBOURG



FLBB : STRUCTURE ET ORGANISATION

VI. L'ELIGIBILITE A UNE LICENCE « **JEUNES** » SERA SANS RESTRICTION EN CE QUI CONCERNE LA NATIONALITE DU DEMANDEUR

DANS LE BUT DE VALORISER LE TRAVAIL DES CLUBS EN FAVEUR DES JEUNES IL SERA INTRODUIT DANS LES FUTURS REGLEMENTS LA NOTION DE **CAPITAL FORMATION**.

EN EFFET, LES SAISONS DE FORMATION DU LICENCIE **JEUNES** SERONT CONSTITUTIVES D'UN CAPITAL FORMATION ACQUIS AU CLUB QUI EN ASSURE LA FORMATION



**L'ELIGIBILITE A UNE LICENCE *JEUNES* SERA SANS
RESTRICTION AUCUNE EN CE QUI CONCERNE LA NATIONALITE
DU DEMANDEUR DE LICENCE**

AFIN DE VALORISER LA FORMATION DES JEUNES IL EST INTRODUIT DANS LES REGLEMENTS DE LA FLBB LA NOTION DE **CAPITAL FORMATION** QUI EVOLUE EN FONCTION DES ANNEES DE FORMATION. LE CAPITAL FORMATION COMMENCE A COURIR A PARTIR DE LA SAISON ENTAMEE PAR LA DATE D'EMISSION DE LA LICENCE. IL SERA IDENTIQUE POUR GARCONS ET FILLES

CATEGORIE D'AGE	RESSORTISSANTS UE	RESSORTISSANTS NON UE	CAPITAL FORMATION			
11 ANS	ELIGIBLE	ELIGIBLE	250.-	1.SAISON	250 EUROS	
12 ANS	ELIGIBLE	ELIGIBLE	250.-	2.SAISON	500 EUROS	
13 ANS	ELIGIBLE	ELIGIBLE	250.-	3.SAISON	750 EUROS	
14 ANS	ELIGIBLE	ELIGIBLE	250.-	4.SAISON	1 000EUROS	
15 ANS	ELIGIBLE	ELIGIBLE	250.-	5.SAISON	1 250 EUROS	
16 ANS	ELIGIBLE	ELIGIBLE	250.-	6.SAISON	1 500 EUROS	
17 ANS	ELIGIBLE	ELIGIBLE	500.-	7.SAISON	2 000 EUROS	
18 ANS	ELIGIBLE	ELIGIBLE	500.-	8.SAISON	2 500 EUROS	

(MONTANTS A TITRE INDICATIF)



LES DETENTEURS DE LICENCES JEUNES PEUVENT CHANGER DE CLUB DANS L'INTERSAISON EN RESPECTANT LES REGLES DE FORME ET DE DELAIS DE LA FLBB

- **CHAQUE DETENTEUR D'UNE LICENCE « JEUNES » POURRA CHANGER DE CLUB DANS L'INTERSAISON**
- **POUR RAISON DE TRANSPARENCE ET D'ORGANISATION AUCUN CHANGEMENT NE SERA AUTORISE EN DEHORS DE L'INTERSAISON**
- **POUR LES LICENCES JEUNES L'INTERSAISON EST LA PERIODE DU 15 JUIN AU 31 JUILLET**
- **INDEPENDAMMENT DES MOTIFS DU CHANGEMENT DE CLUB, LE CLUB CEDANT AURA LA **FACULTE** DE DEMANDER AU CLUB D'ACCUEIL LE PAIEMENT DU CAPITAL FORMATION LIE AU LICENCIE « JEUNES » AVANT L'ENREGISTREMENT PAR LA FLBB DE CE CHANGEMENT DE CLUB**
- **LE CAPITAL FORMATION QUE LE CLUB CEDANT AURA LA FACULTE D'EXIGER SE REDUIT DE 50% SI LE CLUB D'ACCUEIL EVOLUE AVEC SON EQUIPE SENIOR HOMMES RESP. SENIOR DAMES A UN NIVEAU N – 1 PAR RAPPORT AU CLUB CEDANT ET IL SE REDUIT DES 2/3 SI LE CLUB D'ACCUEIL EVOLUE A UN NIVEAU N – 2 (ET PLUS) PAR RAPPORT AU CLUB CEDANT**

LES REGLES DE FORME, DE DELAI, ETC SERONT FIXEES PAR REGLEMENT DE LA FLBB. LES FORMULES ACTUELLES DE CONTRAT DE PARTENARIAT ET D'ECHANGES DE JEUNES RESTERONS BIEN ENTENDU EN VIGUEUR ET NE SERONT PAS SOUMIS A PAYEMENT FACULTATIF DE CAPITAL FORMATION



FLBB : STRUCTURE ET ORGANISATION

VII . L'ELIGIBILITE A UNE **LICENCE « ADULTES »** SERA SANS RESTRICTION POUR TOUT RESSORTISSANT UE, LUXEMBOURGEOIS OU NON LUXEMBOURGEOIS

PENDANT UNE PERIODE DE TRANSITION DE QUATRE SAISONS, **L'ELIGIBILITE POUR LA FEUILLE DE MATCH** DU RESSORTISSANT UE (NON RESSORTISSANT LUXEMBOURG RESP NON RESSORTISSANT ESPACE FRONTALIER AGREE PAR L'A.G.) SERA LIMITEE EN NOMBRE.

LE STATUT DE JOUEUR PROFESSIONNEL (ORIGINE UE OU NON UE) SOUS CONTRAT DE TRAVAIL DU CLUB:

CHAQUE CLUB A LE DROIT D'ENGAGER DES JOUEURS(SES) PROFESSIONNELS(LES).

LE STATUT DU JOUEUR PROFESSIONNEL EST SOUMIS AUX DISPOSITIONS DU DROIT SOCIAL EN CE QUI CONCERNE L'EMBAUCHE D'EMPLOYES OU D'OUVRIERS.

LES CLUBS POURRONT DONC CONCLURE ET RESILIER CES CONTRATS EN FONCTION DES DISPOSITIONS LEGALES EN CETTE MATIERE .

LE JOUEUR PROFESSIONNEL DONT LE CONTRAT A ETE RESILIE POURRA DONC S'ENGAGER AVEC UN AUTRE CLUB EMPLOYEUR SANS CONTRAINTE AUCUNE EN OBSERVANT DES REGLES DE FORME A DEFINIR PAR REGLEMENT FLBB

L'ELIGIBILITE AUX COMPETITIONS DE LA FLBB SERA FONDEE SUR DEUX LICENCES : UNE POUR JEUNES, UNE POUR ADULTES

L'ELIGIBILITE A UNE LICENCE **ADULTES** SERA SANS RESTRICTION AUCUNE POUR TOUTES LES LICENCES JEUNES DE LA FLBB MAIS AUSSI POUR TOUT RESSORTISSANT UE DEMANDANT UNE LICENCE ADULTE. **L'ELIGIBILITE POUR LA FEUILLE DE MATCH DL ET N 2 EST SOUMISE A REGLEMENTATION MODULEE EN CE QUI CONCERNE LES RESSORTISSANTS UE NON LUXEMBOURGEOIS.**

CRITERE/ARGUMENT.	ANC. LICENCES JEUNES	RESSORTISSANTS UE +18ANS *	RESS. NON UE
LICENCES ADULTES	TOUS ELIGIBLES	TOUS ELIGIBLES	TOUS ELIGIBLES
FEUILLE DE MATCH EQUIPES DL ET N 2	TOUS ELIGIBLES	SAISON 07 -08 : MAX 1 NOUV.UE + 18 ANS SAISON 08-09 : MAX 1 NOUV. UE + 18 ANS SAISON 09-10 : MAX 3 NOUV. UE + 18 ANS SAISON 10-11 : MAX 3 NOUV .UE + 18 ANS SAISON 11-12 : TOUS ELIGIBLES	1 JOUEUR 1 JOUEUR 1 JOUEUR 1 JOUEUR 1 JOUEUR
PROFESSIONNELS SUR FEUILLE DE MATCH	TOUS ELIGIBLES	UN JOUEUR EEMPL. DU CLUB ELIGIBLE SUR LA FEUILLE DE MATCH	
EQUIPES N 3 ET B,C,..	TOUS ELIGIBLES	TOUS ELIGIBLES	TOUS ELIGIBLES

*) RESSORTISSANTS UE+ 18 ANS NON LUXEMBOURGEOIS ET NON ARELER LAND

AVEC LA NOTION D'ELIGIBILITE CI-DESSUS NOUS SOMMES A L'INTERIEUR DES DISPOSITIFS EUROPEENS CONCERNANT LIBRE ACCES ET NON DISCRIMINATION DES RESSORTISSANTS UE. LES DISPOSITIONS CONCERNANT LA FEUILLE DE MATCH SONT UNE DISPOSITION DE REGLEMENT INTERNE

**LES DETENTEURS DE LICENCES ADULTES PEUVENT CHANGER DE CLUB
PENDANT L'INTERSAISON EN RESPECTANT LES REGLES DE FORME ET DE DELAIS**

- L'INTERSAISON POUR LES LICENCIES ADULTES EST LA PERIODE QUI VA DU 15 JUIN AU 31 JUILLET
- CHAQUE LICENCIE ADULTE PEUT INTRODUIRE UNE DEMANDE DE CHANGEMENT DE CLUB
- TOUT CLUB PEUT ACCUEILLIR UN NOMBRE ILLIMITE DE NOUVEAUX LICENCIES ADULTES PENDANT L'INTERSAISON
- LA FLBB FIXERA LES REGLES DE FORME ET DE DELAI QUE LES JOUEURS ET LES CLUBS DOIVENT RESPECTER EN CAS DE CHANGEMENT DE CLUB D'UN JOUEUR, **NOTAMMENT CELLE DE PREAVIS, ETC,..**
- LA FLBB ENREGISTRERA LE CHANGEMENT DE CLUB SI LES CLUBS CONCERNES LUI NOTIFIENT UN COMMUN ACCORD
- LE CLUB CEDANT A LA FACULTE DE DEMANDER AU CLUB D'ACCUEIL LE VERSEMENT DU CAPITAL FORMATION DU JOUEUR CONCERNE. **CE CAPITAL FORMATION SERA IDENTIQUE POUR DAMES ET HOMMES**



**LES DETENTEURS DE LICENCES ADULTES PEUVENT CHANGER DE CLUB
PENDANT L'INTERSAISON EN RESPECTANT DES REGLES DE FORME ET DE DELAIS**

- **CE CAPITAL FORMATION POURRA ETRE AUGMENTE POUR CHAQUE LICENCIE ADULTE DE 500 EUROS POUR CHACUNE DES QUATRE PREMIERES SAISONS QUE CE JOUEUR AURA JOUE AVEC LICENCE ADULTE, CE QUI SIGNIFIE QUE LE CAPITAL FORMATION PEUT ATTEINDRE UN MAXIMUM DE 4 500 EUROS PAR LICENCIE A PARTIR DE LA DERNIERE ANNEE DE FORMATION. CE MONTANT EST GENERALISE A PARTIR DE 23 ANS
IL SE REDUIT DE 50% SI L'EQUIPE SENIOR HOMMES RESP.SENIOR DAMES DU CLUB D'ACCUEIL EVOLUE AU NIVEAU N – 1 PAR RAPPORT AU CLUB CEDANT ET DES 2/3 SI LE CLUB D'ACCUEIL EVOLUE AU NIVEAU N -2 (ET PLUS) PAR RAPPORT AU CLUB CEDANT**
- **POUR LES RESSORTISSANTS UE QUI ONT SIGNE UNE LICENCE ADULTE SANS PASSER PAR LA LICENCE JEUNE ET QUI VEULENT CHANGER DE CLUB, IL EST FIXE UNE INDEMNITE DE 2 500 EUROS - PLUS 500 EUROS POUR CHACUNE DES QUATRE PREMIERES SAISONS QUE CE JOUEUR AURA JOUE AVEC LICENCE ADULTE - QUE LE CLUB D'ACCUEIL DEVRA VERSER AU CLUB CEDANT EN CAS DE CHANGEMENT DE CLUB DE CE RESSORTISSANT UE**
- **LE JOUEUR PROFESSIONNEL(UE OU NON UE) POURRA ETRE ECHANGE EN DEHORS DE L'INTERSAISON SI LE CLUB EN EST L'EMPLOYEUR ET COTISE AUX CCSS. LA FLBB EN FIXERA LES MODALITES PAR REGLEMENT (LETTRE DE SORTIE INTERNE ,ETC,..).**



FLBB : STRUCTURE ET ORGANISATION

VIII . CONTRATS CLUBS – JOUEURS LICENCIES

**TOUT CLUB EST LIBRE DE CONTRACTER AVEC DES JOUEURS
LICENCIES DES CONTRATS.**

**L'EXISTENCE DE TELS CONTRATS SERA NOTIFIEE A LA FLBB POUR
ENREGISTREMENT**



LES CLUBS AURONT LA FACULTE DE CONCLURE DES CONTRATS A DUREE DETERMINEE AVEC LEURS JOUEURS

LES CLUBS AURONT LA FACULTE DE CONCLURE DES CONTRATS A DUREE INDETERMINEE OU A DUREE DETERMINEE AVEC LEURS JOUEURS:

- **LORS DE LA TRANSCRIPTION DES LICENCES JEUNES EN LICENCES ADULTES**
- **LORS DE L'ETABLISSEMENT DE LICENCES POUR LES RESSORTISSANTS UE QUI NE SONT PAS PASSES PAR LES LICENCES JEUNES**
- **LORS DE L'ETABLISSEMENT DE LICENCES AUX RESSORTISSANTS NON EU.**
- **LORS DE L'ENGAGEMENT DE JOUEURS PROFESSIONNELS**

L'EXISTANCE DE CES CONTRATS SERA NOTIFIEE A LA FLBB POUR ENREGISTREMENT. CE REGISTRE POURRA ETRE CONSULTE PAR TOUT REPRESENTANT MANDATE D'UN CLUB MEMBRE DE LA FLBB



FLBB : STRUCTURE ET ORGANISATION

IX. BASKET DAMES: AMELIORER LE POSITIONNEMENT DU BASKET DAMES

L'OBJECTIF DE LA REORGANISATION DU CHAMPIONNAT DAMES NE PEUT ETRE LE NIVELLEMENT VERS LE BAS MAIS LE NIVELLEMENT VERS LE HAUT (DBBL, NAT. 2 & NAT. 3)

ELARGIR LA DIEKIRCH LEAGUE IMMEDIATEMENT A 10 VOIRE 12 CLUBS IRA A CONTRE SENS DES OBJECTIFS CITES PLUS HAUT.

C'EST LA RAISON POUR LAQUELLE LE CC DE LA FLBB PROPOSE DE REVENIR D'ABORD DE 7 A 8 EQUIPES EN DIEKIRCH LEAGUE ET D'EVALUER ENSUITE AU TERME DE LA SAISON A VENIR, LES EFFORTS DES CLUBS VISANT A SE RAPPROCHER DES STANDARDS SPORTIFS DE LA DIEKIRCH LEAGUE, CONDITION SI NE QUA NON D'UN ELARGISSEMENT DU NOMBRE DES CLUBS DE LA DIEKIRCH LEAGUE

C'EST LA RAISON POUR LAQUELLE LA FLBB PRECONISE D' INTRODUIRE DANS SES STATUTS ET REGLEMENTS DES DISPOSITIFS VISANT A AMELIORER LA FORMATION, LA QUALITE ET L'ATTRACTIVITE DU BASKET AU NIVEAU DES JEUNES FILLES ET DES DAMES



FLBB : STRUCTURE ET ORGANISATION

BASKET DAMES : L'OBJECTIF EST L'AMELIORATION DE SON NIVEAU DE JEU, DE SA QUALITE ET DE SON ATTRACTIVITE

A.VALORISER LA FORMATION DES JEUNES FILLES AU SEIN DES CLUBS

- INTRODUCTION DU DISPOSITIF DE CAPITAL FORMATION :LE CAPITAL FORMATION ACQUIS POUR UNE JEUNE JOUEUSE EST LE MEME QUE POUR UN JEUNE JOUEUR
- LE MONTANT DU CAPITAL FORMATION EN CAS DE CHANGEMENT DE CLUB D'UNE JOUEUSE EST – TOUTE CHOSE RESTANT EGALE PAR AILLEURS – RIGOREUSEMENT LE MEME QUE POUR CELUI D'UN JOUEUR
- FAVORISER LE RECOURS AUX ENTRAINEURS DIPLOMES PAR UN COACH SHARING AU NIVEAU REGIONAL (UN PROFESSIONNEL PARTAGE PAR DEUX OU PLUSIEURS CLUBS P.EX.) (INITIATIVE CLUBS)
- STAGES SPECIFIQUES POUR FORMATION ENTRAINEURS JEUNES FILLES (FLBB)
- « CAMP NATIONAL » SPECIFIQUE POUR JEUNES FILLES AVEC STRUCTURE D'ACCUEIL TRES LARGE SUIVI D'UN TOURNOI « YOUNG LADIES CHALLENGE »(FLBB)
- FINALES DES COUPES NATIONALES DES JEUNES FILLES PLUS ATTRACTIVES DU POINT DE VUE SPECTACLE EVENEMENTIEL (FLBB)
- FLBB WEBSITE: TEAM OF THE MONTH(FLBB)
- TOURNOI INTERNATIONAL POUR JEUNES FILLES A LA COQUE (FLBB+CLUBS)

FLBB : STRUCTURE ET ORGANISATION

IX. BASKET DAMES : L'OBJECTIF EST LA CONSOLIDATION, L'AMELIORATION DE SON NIVEAU DE JEU, DE SA QUALITE ET DE SON ATTRACTIVITE

B.VALORISER LE CHAMPIONNAT DAMES

- OBLIGATION EN DL DAMES D'AVOIR UN ENTRAINEUR DIPLOME A OU B SOUS RISQUE DE **PENALITE ET/OU AMENDE**
- OBLIGATION DES CLUBS DL HOMMES ET / OU DL DAMES D'ALIGNER AU MINIMUM DEUX EQUIPES JEUNES FILLES, SOUS RISQUE DE **PENALITE ET/OU AMENDE**
- OBLIGATION POUR LES CLUBS DE DL HOMMES DE FAIRE PARTICIPER EN DL LEUR EQUIPE DAMES EN CAS DE QUALIFICATION SOUS RISQUE DE **PENALITE ET /OU AMENDE**
- LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FLBB AURA LA FACULTE DE CONFERER CHAQUE SAISON UNE WILDCARD DL A AU MAXIMUM DEUX EQUIPES DAMES



FLBB : STRUCTURE ET ORGANISATION

IX. BASKET DAMES: L'OBJECTIF EST L'AMELIORATION DE SON NIVEAU DE JEU, DE SA QUALITE ET DE SON ATTRACTIVITE

C..AMELIORER SENSIBLEMENT LA MEDIATISATION DU BASKETBALL FEMININ

- VALORISER ET POSITIONNER AVANTAGEUSEMENT LE CHAMPIONNAT DAMES DANS LES MEDIAS – OBJECTIF « WOMEN REBOUND »
- POSITIONNER ET PROMOUVOIR LA DL DAMES, LE LALUX LADIES CUP AUPRES DU GRAND PUBLIC
- INSTAURATION D'UN LADIES DAY EN CHAMPIONNAT
-



FLBB : STRUCTURE ET ORGANISATION

IX. BASKET DAMES: L'OBJECTIF EST L'AMELIORATION DE SON NIVEAU DE JEU, DE SA QUALITE ET DE SON ATTRACTIVITE

D. LA FORMULE DU CHAMPIONNAT DAMES 2008-09.

- COMPTE TENU DU CALENDRIER INTERNATIONAL UNE DIEKIRCH LEAGUE DAMES A DIX MENERA A UN CALENDRIER DE CHAMPIONNAT INCORPORANT DE TRES NOMBREUSES SEMAINES ANGLAISES (voir SLIDES PIT KESSELER)
- LE COMITE CENTRAL LA FLBB PRECONISE UNE LIGUE DL ET NAT 2 A HUIT EN 2008-09
- SI AU COURS DE LA PROCHAINE AGEO DU 5 MAI 2008 UNE MAJORITE QUALIFIEE OPTAIT POUR UN CHAMPIONNAT DIEKIRCH LEAGUE DAMES A DIX, LA FLBB SE RESERVERA TOUT DROIT DE PRENDRE TOUTES LES MESURES NECESSAIRES QUI S'IMPOSENT POUR QUE LA PARTICIPATION AUX EPREUVES INTERNATIONALES SE FASSE DANS LES MEILLEURS CONDITIONS EN TERME DE SELECTION, DE PREPARATION, D'ENCADREMENT ET DE STRUCTURATION PROFESSIONNELLE DU CADRE NATIONAL DAMES

FLBB : STRUCTURE ET ORGANISATION

X. REMARQUES FINALES

LE CONCEPT QU'ON VIENT D'EXPOSER A ETE UNANIMENT VALIDE PAR LE COMITE CENTRAL LORS DE SA JOURNEE DE REFLEXION DU 12 JANVIER DERNIER.

IL EST UNE PLATEFORME DE BASE POUR LES ANNEES A VENIR ET NON PAS POUR QUELQUES MOIS A VENIR

IL NE SE PRETE GUERE AU SAUCISSONNAGE

LE COMITE CENTRAL PRECONISE DE LE FAIRE CONSIDERER COMME CONCEPT GLOBAL DE LA FLBB

DU POINT DE VUE FORMALISATION, LE CONCEPT SERA TRANSPOSE:

- DANS LE NOUVEAU PROJET DES STATUTS DE LA FLBB**
- DANS LE NOUVEAU PROJET DE REGLEMENTS DE LA FLBB**
- DANS LES CIRCULAIRES ET DECISIONS DE LA FLBB**

•

AGENDA D'IMPLEMENTATION JANVIER - MAI 2008: LE COMITE CENTRAL ORGANISERA EN FEVRIER / MARS DES REUNIONS CONSULTATIVES CONCERNANT LES NOUVEAUX PROJETS DE STATUTS ET DE REGLEMENTS

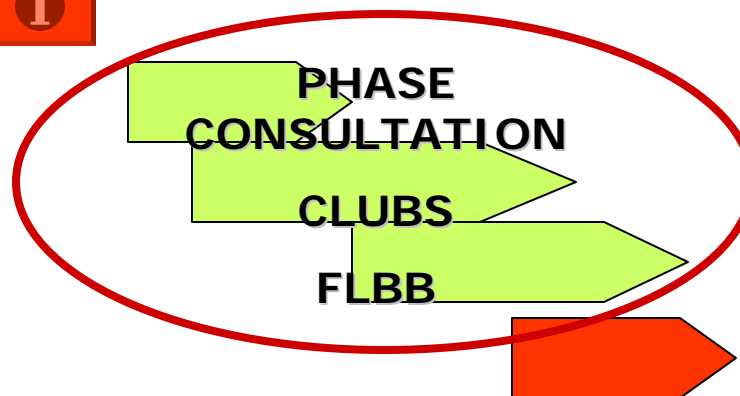
ACTIONS	12.1.08	30.1.08	02 - 08	03 - 08	04 - 08	5.5.08
---------	---------	---------	---------	---------	---------	--------

VALIDATION DU CONCEPT
REUNION PRESIDENTS
COMMUNICATION AUX MEDIAS

OK DU CC



PROJET STATUTS,...
REUNIONS CONS. STATUTS, ...
REDACTION FINALE STATUTS,..



CONVOCATION AGEO

REUNION PRESIDENTS

COMMUNICATION AUX MEDIAS

AGEO: VOTE EN BLOC STATUTS

